



Travail dissimuler volontaire

Par **Coco46110**, le **02/02/2023** à **09:05**

Bonjour je voudrais savoir combien faut-il de temps pour un juge pour prendre une décision concernant le travail dissimuler volontaire par un employeur concernant les heures supplémentaires ?

J'ai déposé une plainte auprès du procureur qui a ouvert une enquête pour travail dissimuler en décembre 2017.

Aujourd'hui nous sommes toujours en attente de décision concernant cette affaire, nous sommes en attente des éventuels chefs d'accusations afin que les prud'homme puissent statuer définitivement sur cette situation vue qu'il y a eu une procédure prud'homme en janvier 2018

Dans l'attente de vous relire cordialement merci

Par **P.M.**, le **02/02/2023** à **12:08**

Bonjour,

Cela veut dire que le Conseil de Prud'Hommes a suspendu sa décision en attente du pénal, c'est le risque d'engager une procédure de cette manière mais il faudrait relancer les services du Procureur de la République pour savoir où en est votre plainte...